

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 9 (1933-1934)
Heft: 17

Artikel: Le civil et la défense pratique anti-aérienne [Schluss]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le civil et la défense pratique anti-aérienne

par M. le 1^{er} lieutenant Delay

(Suite et fin.)

III. Moyens de défense collectifs

Dans chaque ville ou chaque district devrait se former un comité civil pour la défense anti-aérienne qui ferait exécuter les travaux préparatoires suivants :

1^o *Organisation de l'alerte.* Par sa décision du 1^{er} janvier 1934 le Conseil fédéral organise ce service dans chaque arrondissement territorial. Les guetteurs sont des sous-officiers et des soldats du Landsturm ainsi que du personnel des services auxiliaires. Ils reçoivent leur instruction dans des cours militaires spéciaux. Celle-ci comporte l'observation des avions au moyen d'instruments enregistreurs de direction de vol et la transmission des rapports par téléphone de campagne qu'ils apprennent à installer.

Le comité civil se bornera donc à l'installation de postes d'observation en liaison avec ceux de l'armée et de la transmission de l'alarme à la population au moyen de sirènes de fabrique, de cloches, du téléphone, etc.

2^o *Instruction d'une personne* par habitation au moyen de séances hebdomadaires. Si c'est un homme qui s'annonce, il doit avoir plus de 30 ans. Cette personne instruira ses co-habitants.

A part l'orientation générale sur les forces aériennes des états voisins, les différentes bombes et le moyen d'en être maître, l'organisation de sa maison, cette personne devra être exercée au port du masque et de l'habit à gaz, à l'utilisation des moyens d'extinction et aux premiers secours sanitaires.

3^o *Fourniture de sable* à domicile, aux moyens de jeunes volontaires, chômeurs, etc.

4^o *Organisation* d'un corps de sapeurs pompiers et liaison rapide en cas d'alarme de feu.

5^o *Organisation du transport* et des soins à donner aux blessés et aux intoxiqués. — Postes de samaritains.

6^o *Grande collecte nationale* afin que chaque Suisse possède son masque à gaz.

IV. Moyens militaires de défense active

La défense active est du ressort des autorités militaires. Le travail est en cours et nous n'avons pas à nous en occuper ici. Quelques mots seulement pour que le civil ne se sente pas isolé dans la lutte qu'il aura à soutenir.

Nous disposerons des moyens suivants :

1^o *Nos avions de chasse* — Devoitine — volant à 300 km et plus à l'heure, d'une souplesse acrobatique, pourvus de mitrailleuses tirant à une vitesse de 2000 coups/minute, obligent les avions de bombardement, forcé-ment moins maniables et moins rapides, soit à atterrir soit à repasser nos lignes.

2^o *Nos mitrailleuses anti-aériennes*, pourvues d'un dispositif spécial, obligent les avions à voler haut et par conséquent diminuent leurs possibilités de toucher.

3^o *Le camouflage* de villes et de points stratégiques au moyen de brouillard artificiel.

4^o *La répartition de prisonniers* ou de civils ennemis dans des camps au milieu des villes, des gares ou sur des travaux d'art — barrages, centrales électriques, ponts, etc. — sous avertissement au pays adverse.

V. Conclusion

L'observateur qui voyage dans les pays limitrophes et surtout dans ceux de l'Est et qui connaît la situation orageuse de notre temps, ne s'étonne pas d'y trouver une activité insoupçonnée.

Des affiches « Luftschutz ist Selbstschutz », « Inscrivez-vous à la ligue de défense anti-aérienne », sur les places des imitations de mines hautes de trois mètres et d'avions, servent d'instruction et de caisses collectrices des dons en faveur de l'œuvre.

Au printemps, 1934, en Allemagne, une grande partie des dispositions préventives seront prises. L'instruction bat son plein.

Le Suisse aussi doit réfléchir et assurer sa famille contre une attaque sans merci. Un peuple bien préparé, maître de ses nerfs, et qui ne s'affole pas sera le vainqueur de la sournoise guerre de demain.

C'est un devoir d'honneur, à nous soldats, d'éclairer la population civile.

Delay, Plt.

Splendide succès des cavaliers suisses à Nice

Cette victoire de notre équipe, remportée de haute lutte après un barrage avec l'Allemagne, dans la Coupe des Nations au Concours international de Nice, vient à point nommé pour démontrer une fois de plus la grande valeur de nos officiers de cavalerie qui, bien que ne disposant pas, pour leur entraînement, des moyens qu'accordent en général les autres pays à leurs représentants, se montrent d'année en année les égaux des meilleurs cavaliers du monde.

Ces magnifiques résultats parlent en faveur de la cause de la cavalerie qui, comme on le sait, passe à l'heure actuelle dans divers pays et plus spécialement en Suisse par une phase critique aiguë, qu'elle doit à l'opinion de nombreuses personnalités militaires qui voudraient obtenir une réduction élevée de ses effectifs, dans le but de lui faire céder une partie de ses crédits et de son personnel à d'autres armes considérées comme plus essentielles à la défense nationale.

En attendant, il n'en est pas moins vrai que les succès répétés de nos cavaliers dans des compétitions étrangères sont des éléments de propagande de premier ordre pour l'armée suisse et qu'à ce titre nous sommes heureux de féliciter nos représentants aussi sincèrement que chaleureusement pour une victoire sensationnelle dont la presse suisse aurait pu parler avec un enthousiasme plus marqué. Il est vrai qu'il ne s'agissait pas d'un match de football!

E. N.

Petites nouvelles

En 1933, il y a eu pour l'infanterie 28 écoles de sous-officiers; 2604 hommes ont obtenu le certificat de capacité de caporal (2819 en 1932). Sur les 358 sous-officiers entrés dans les écoles d'officiers, 344 ont obtenu le certificat de capacité pour le grade de lieutenant.

Dans la cavalerie, 152 dragons ou mitrailleurs ont été proposés pour l'avancement et 30 sous-officiers ont réussi l'école d'officiers.

Dans l'artillerie, 735 hommes ont passé sous-officiers et 180 nouveaux lieutenants ont été nommés.

Dans le génie, 250 hommes ont réussi l'école de sous-officiers et 38 sous-officiers ont été promus lieutenants.

Dans l'aviation, 78 élèves des écoles de sous-officiers ont été nommés caporaux; 18 sous-officiers ont été promus lieutenants; 10 officiers ont obtenu le brevet de pilote-aviateur.

★

Grâce aux mesures sanitaires nouvellement introduites — visite médicale à la fin de chaque cours de répétition — le nombre des cas annoncés à l'assurance militaire a diminué l'année dernière. En effet, on a enregistré 10,551 nouveaux cas, contre 11,957 l'année précédente. A cela s'ajoutent 6563 anciens malades annoncés de nouveau et 1260 reportés de l'exercice 1931—1932, de telle sorte que le nombre total des malades a été, en 1933, de 18,374. Au total, 4543 hommes sont tombés malades au service et 12,565 après le service, des suites de maladies ou d'accidents. Les décès survenus en 1933 sont au nombre de 117, contre 145 l'année précédente, dont 31 provenant d'affections tuberculeuses.

Les paiements effectués par l'assurance militaire en 1933 se chiffrent par 60,023 pour une somme de 4,78 millions de